

Chasseneuil du Poitou, le 22 Décembre 2020,
Edouard RENAUD
Président du Centre de Gestion de la Vienne

à

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Objet : Taux de cotisation
Tarifs prestations
Année 2021

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Le conseil d'administration du centre de gestion de la Vienne s'est réuni le 18 décembre 2020 pour délibérer notamment sur les taux de cotisation et les tarifs des prestations des différents services du centre de gestion de la Vienne applicables à compter du 1^{er} JANVIER 2021.

Aussi, je vous prie de trouver ci-dessous, pour information, ces différents taux de cotisation ou tarifs de prestations :

Taux de cotisation Tarifs prestations	ANNEE 2020	ANNEE 2021
Cotisation obligatoire	0,80%	0,80%
Cotisation additionnelle	0,53%	0,53%
Tarif service archivistes itinérants	220 €	220 €
Tarif service paie	Dossier agent ou élu 7 € Par an et par dossier Etablissement de la paie 4 € par mois et par paie / collectivité ≤ 50 agents 5 € par mois pour les collectivités ≥ 50 agents	Dossier agent ou élu 7 € Par an et par dossier Etablissement de la paie 4 € par mois et par paie / collectivité ≤ 50 agents 5 € par mois pour les collectivités ≥ 50 agents
Tarif service public emploi temporaire	Collectivités affiliées = 4,3% Collectivités non affiliées = 5,1%	Collectivités affiliées = 4,3% Collectivités non affiliées = 5,1%
Tarif médecine de prévention	85 € / visite	90 € / visite
Tarif Conseil en organisation	350 € TTC / jour d'intervention	350 € TTC / jour d'intervention
Tarif qualité de vie au travail	350 € TTC / jour d'intervention	350 € TTC / jour d'intervention

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Edouard RENAUD
VIENNE

